



Bonn, 14 avril 2009

AP/CAT (2009) 11
Original anglais

**ACCORD EUROPÉEN ET MÉDITERRANÉEN SUR LES RISQUES MAJEURS
(EUR-OPA)**

**Réunion des plateformes nationales et des points focaux
du Cadre d'action de Hyogo (CAH)**

Bonn (Allemagne), 19 et 20 février 2009

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

www.coe.int/europarisks

Tables des matières

1	Introduction	3
2	Thèmes principaux.....	3
3	Le point des développements et tendances en matière de réduction des risques de catastrophe dans le cadre des plateformes nationales et des points focaux du CAH.....	3
4	Coopération	5
5	Outils de communication et d'information en matière de gestion des risques de catastrophe (GRC).....	5
5.1	PreventionWeb.....	5
5.2	Projet linkER.....	6
5.3	Plateforme mondiale	6
6	Objectifs communs - Conclusions des groupes de travail.....	6
6.1	Groupe de travail A.....	6
6.2	Groupe de travail B.....	7
7	Changements climatiques	8
8	Conclusions.....	9
9	Annexe.....	10

1 Introduction

On a pu observer en 2008 une augmentation du nombre de catastrophes dans le monde. Le cyclone Nargis a tué plus de 138 000 personnes en Birmanie et le séisme du Sichuan en Chine a causé la mort de plus de 87 000 personnes. Il y a eu trois fois plus de décès par catastrophe en 2008 que la moyenne annuelle de 67 000 décès entre 2000 et 2007. Une augmentation similaire a pu être constatée en matière de coût des catastrophes. Ces coûts ont doublé dans la même période, passant d'une moyenne de USD 81 milliards (de 2000 à 2007) à USD 181 milliards en 2008.

Compte tenu de l'augmentation des risques dus aux changements climatiques et à la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes, il se pose la question de savoir quel type de coordination et de coopération les plateformes nationales et les points focaux du CAH doivent prévoir pour faire face à cette situation difficile.

Les pays en développement ne sont pas les seuls qui soient durement frappés par ces événements. Les pays européens souffrent également des répercussions de l'évolution du climat. Ainsi la tempête « Emma » a causé des dommages dans un certain nombre de pays d'Europe.

2 Thèmes principaux

Les 19 et 20 février 2009, 21 plateformes nationales et points focaux du CAH se sont réunis à Bonn. La réunion a porté essentiellement sur les thèmes suivants :

- a) Le point des développements et des tendances en matière de réduction des risques de catastrophe dans le cadre des plateformes nationales et des points focaux du CAH en Europe et dans le monde
- b) Prochaines manifestations et initiatives
- c) Coopération et visibilité des plateformes nationales et des points focaux du CAH
- d) Outils de communication et d'information pour la gestion des risques de catastrophe
- e) Changements climatiques.

3 Le point des développements et tendances en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC) dans le cadre des plateformes nationales et des points focaux du CAH

Après des mots de bienvenue aux participants, le représentant de l'ONU/SIPC présente l'état de l'art concernant les plateformes nationales et les points focaux du CAH. Il résume les différents modes de fonctionnement des institutions nationales et de la coopération régionale concernant la RRC.

En Europe, 33 pays sur 46 ont désigné des points focaux du CAH, 10 ont une plateforme nationale, la Macédoine a une plateforme nationale actuellement en cours de vérification par le gouvernement et quatre pays (Turquie, Norvège, Géorgie et Pologne) sont en train d'en créer une. Il existe apparemment plusieurs initiatives de création de réseaux à l'échelon régional, tels que la DPPI-SEE, le CEUDIP et un réseau européen de plateformes nationales et de points focaux du CAH.

Dans le cadre d'un inventaire de l'année 2008, certaines réalisations des plateformes nationales et des points focaux de la CAH sont présentées ainsi que les événements qui se sont déroulés dans certains pays comme la Suisse, la Moldava et la Turquie. Ces manifestations ont mis en évidence l'importance de la RRC à différentes échelles (réunion EUR-OPA-Turquie à Istanbul). En outre, des accords comme le programme de travail semestriel sur la GRC de la conférence ministérielle de Sofia ont montré à l'évidence que les questions touchant la RRC progressent.

Le représentant de l'ONU/SIPC souligne l'aide que la stratégie peut apporter aux plateformes nationales et aux points focaux du CAH en matière de RRC, par le biais de la construction de capacités et la formation. Non seulement de nouvelles plateformes nationales pourraient être établies dans des pays comme le Sri Lanka, le Kazakhstan, l'Italie et le Sénégal, mais la coopération entre les pays développés et les pays en développement se renforce (IDRC Davos, analyses SWOT concernant le Sénégal).

L'Onu/SIPC a aidé les plateformes nationales à échanger des informations, à construire des capacités et à organiser des réunions. Cela a pu se faire par l'organisation d'ateliers de formation, la fourniture de documents d'orientation, la publication de bonnes pratiques, le monitoring du CAH, la mise au point d'une malette d'outils et la production de plusieurs notes conceptuelles, comme celle intitulée « Jumelage des plateformes - une perspective européenne ».

Malgré un bilan de l'année 2008 globalement positif, les lacunes et problèmes suivants ont été identifiés par l'Onu/SIPC :

- Le passage des concepts à la réalité.
- L'intégration de la science dans la RRC : tirer le meilleur parti des connaissances scientifiques.
- Des efforts superflus et faisant double emploi (par exemple des manifestations).
- L'absence de coopération, de communication, d'échange d'informations.
- L'accès aux financements et l'intégration du secteur privé.
- La visibilité (régionale/internationale).
- L'utilisation du caractère opportun des thèmes mieux exploiter le caractère opportun d'un thème.
- La nécessité de défendre les activités de réduction des catastrophes aux niveaux national, régional et international.
- La traduction des documents importants.
- La formation et les conseils.

Le rapport européen du CAH a souligné l'état de mise en œuvre du CAH pour la région. Le rapport établi par l'ONU/SIPC avec l'aide de la DKKV, a impliqué 16 pays qui ont contribué à l'enquête. En ce qui concerne la plus grande partie des priorités du CAH, les plateformes nationales ont fait état de progrès substantiels compte tenu des limitations des capacités et des ressources. Le rapport a présenté plusieurs recommandations concernant des thèmes liés à la RRC, tels que le renforcement des plateformes nationales par les gouvernements, la promotion de la construction de capacités pour la RRC, l'amélioration des connaissances et de l'information.

Il est mentionné que ce rapport très volumineux peut difficilement être présenté aux responsables politiques dans son intégralité et qu'un résumé serait donc extrêmement utile. La procédure complexe des comptes rendus est contestée. Un effet positif est noté : le fait que l'évaluation amène à discuter de la RRC au niveau national. Les auteurs du rapport indiquent leur intention de le mettre à jour.

La discussion qui suit fait apparaître les questions suivantes :

- Les différents rapports régionaux seront-ils comparables ?
- Quelles sont les principales différences entre les régions ?
- Que fera-t-on pour combler les lacunes identifiées ?
- Comment décrire l'évolution en matière de RRC entre 2005 et 2008 ?
- Quels sont les liens entre les plateformes nationales européennes et les plateformes d'Afrique ou d'Asie ?
- Quelle est la responsabilité des plateformes nationales et quelles sont les responsabilités des gouvernements ?

Dans son intervention, le représentant de l'**Accord Eur-opa risques majeurs** souligne la nécessité de la coopération et d'une approche interdisciplinaire en matière de RRC. Dans le cadre de l'Accord partiel Eur-opa risques majeurs qui concerne un réseau ouvert de 22 pays, une analyse comparative des Etats membres a été effectuée et les bonnes pratiques concernant la RRC ont été identifiées. Il est prévu au cours des cinq prochaines années de promouvoir les plateformes nationales et de prendre des mesures visant à les assouplir. En outre, l'échange d'informations est considéré comme un outil important pour convaincre les pays de mettre en place des plateformes nationales. L'orateur souligne que la création de nouvelles plateformes nationales est une priorité essentielle du CE à l'avenir. Cependant, indépendamment des divergences, il est nécessaire d'établir une coopération et de travailler en réseaux, en raison des contenus et des objectifs communs des plateformes nationales et des points focaux du CAH.

En ce qui concerne les faits nouveaux récents de la politique communautaire en matière de protection civile, l'unité de la protection civile de la DG de l'environnement de la **Commission européenne** constate une augmentation du nombre des interventions du mécanisme communautaire de protection civile, due notamment à l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes. En effet le mécanisme a été activé 20 fois en 2008, contre seulement 3 fois en 2000.

L'adoption en mars 2008 d'une communication sur l'amélioration de la capacité de réponse de l'UE représente un événement important. Cette communication décrit une approche intégrée couvrant toutes les phases de gestion d'une catastrophe (prévention, préparation, réaction immédiate, reconstruction), tous les types de catastrophes (dans l'espace communautaire ou à l'extérieur, catastrophes naturelles ou industrielles), et tous les instruments de l'UE. Elle englobe les

propositions de renforcer le mécanisme communautaire de protection civile, de poursuivre le développement du CSI (Centre de suivi et d'information), d'améliorer la capacité globale de réponse et de lancer une nouvelle initiative de formation européenne à la gestion des catastrophes.

En février 2009, la Commission européenne adoptera une communication sur l'approche communautaire de la prévention des catastrophes naturelles et industrielles et une communication sur une stratégie de l'UE d'aide à la réduction des risques de catastrophe dans les pays en développement.

La communication concernant la prévention comprendra les propositions suivantes :

- créer les conditions de l'élaboration de politiques de prévention des catastrophes fondées sur le savoir,
- mettre en relation les acteurs et les politiques tout au long du cycle de gestion des catastrophes (en tirant parti des leçons apprises, en renforçant les outils d'alerte précoce),
- améliorer la performance des instruments existants en matière de prévention des catastrophes.

L'orateur présente ensuite le Livre blanc sur l'adaptation au changement climatique, qui donne suite au livre vert présenté en 2007 sur le même thème. Le Livre blanc devrait être publié à la fin de mars.

Décision : les plateformes nationales attendent la présentation des documents de l'UE et veilleront à ce qu'ils soient distribués aux partenaires concernés en fonction des réponses attendues.

4 Coopération

L'intégration de la RRC dans les procédures de prise de décisions constitue encore un défi. Par conséquent et malgré les structures différentes des points focaux, une coopération transsectorielle et transfrontière s'impose.

Les aspects régionaux peuvent être coordonnés, l'expertise et les bonnes pratiques partagées et les connaissances scientifiques rendues disponibles pour tout ce qui concerne la RRC grâce à des réseaux. Dans l'ensemble, il y a encore beaucoup à faire pour éviter les doublons et travailler de manière plus efficace. L'intégration de la RRC dans les politiques, la planification et les programmes de développement est un objectif commun des plateformes nationales et des points focaux de la CAH. Par conséquent et pour améliorer la visibilité des questions de RRC lors des prochaines manifestations de 2009 (par ex. COP 15), il serait très intéressant d'adopter une approche commune. En même temps, celle-ci pourrait faire apparaître des opportunités en matière de soutien aux décisions politiques et concernant les projets internationaux.

Tous les participants reconnaissent la valeur ajoutée et la nécessité d'une coopération. Suit une discussion concernant les méthodes de coopération éventuelles et la structure la plus appropriée à cet effet.

Certains participants ne sont pas satisfaits de l'expression « un réseau européen des plateformes nationales et des points focaux du CAH » utilisée par les signataires d'un accord à Bâle en avril 2007. Pour éviter tout malentendu sur ce que représente « un réseau », certains proposent de modifier ce nom.

Pour améliorer encore la coopération des plateformes nationales, il convient de se poser les questions suivantes : Que voudrions-nous réaliser ? Et où voudrions-nous être dans cinq ans ?

Décision : il est proposé que les représentants du réseau en question envisagent de modifier son nom et informent les plateformes nationales et les points focaux du CAH de leur décision.

5 Outils de communication et d'information en matière de gestion des risques de catastrophe (GRC)

5.1 PreventionWeb

La présentation du site PreventionWeb, plateforme commune d'information en matière de réduction des risques de catastrophe, montre la complexité de la RRC et de la SIPC. Le site peut être utilisé par la communauté de la RRC en tant que ressource d'informations très générales pour les questions nationales et régionales. En outre, il peut servir d'outil de partage des informations et

des expériences sur la base des technologies de la toile. Un élément intéressant de ces projets est un calendrier qui peut être intégré dans les sites web des plateformes nationales et permet d'avoir un calendrier actualisé des manifestations. Le site est accessible par le lien suivant : <http://www.preventionweb.net/>

Décision : les pays ayant des problèmes concernant le site web ou le contenu de leurs pages web contacteront directement l'équipe du site « prévention » des NU.

5.2 **Projet linkER**

La présentation du projet linkER dans le cadre du projet GMES montre l'importance de l'information et des produits concernant la gestion des catastrophes, comme la cartographie rapide, les prévisions et le suivi de la reconstruction. Il ne sera possible d'établir des liens efficaces entre les produits et les gestionnaires des catastrophes que si l'on parvient à se mettre d'accord sur la nécessité d'interfaces et à développer de tels interfaces. L'orateur présente quelques exemples de produits liés à la GRC et leurs applications éventuelles.

5.3 **Plateforme mondiale**

La plateforme mondiale en tant qu'élément principal du système SIPC est une manifestation comprenant de multiples partenaires ouverte aux gouvernements et organisations. Des hauts fonctionnaires d'agences des NU, d'organismes régionaux, des représentants d'institutions financières internationales et d'autres partenaires devraient y participer. Son objectif est de présenter des recommandations concernant la RRC et d'améliorer les capacités nationales de résilience. Le programme prévoit des thèmes comme la réduction de la vulnérabilité, le changement climatique, la dégradation de l'environnement, l'alerte précoce, les infrastructures critiques, les secours et la reconstruction. Ces thèmes seront traités lors des séances suivantes :

- Pré-session
- Séance plénière
- Séance plénière informelle
- Événements parallèles

Il est indiqué que les plateformes nationales auront peu de possibilités de se présenter. Il est proposé qu'elles se présentent lors de la pré-session, de la séance plénière informelle ou dans les événements parallèles. Pour des raisons logistiques, la manifestation ne peut être ouverte à un éventail plus large d'organisations.

Des résultats intéressants sont attendus de cette manifestation, par exemple de la part de la Banque mondiale et des NU qui présenteront une étude économique sur la réduction des catastrophes. Le rapport d'évaluation mondiale de la SIPC sera également présenté.

Décision : les participants sont invités à consulter les services concernés de leur pays quant au niveau de la délégation qu'ils enverront à Genève en juin et à envisager la meilleure manière de représenter leur plateforme nationale.

6 **Objectifs communs - Conclusions des groupes de travail**

Les conclusions suivantes des deux groupes de travail sont présentées en séance plénière.

6.1 **Groupe de travail A**

Un tour de table a fait apparaître les aspects importants qui peuvent être regroupés sous les thèmes principaux suivants : échanges d'informations, Onu/SIPC et objectifs communs des PN et des FP du CAH.

Thème 1 : les plateformes nationales peuvent s'entraider en partageant

- les bonnes pratiques concernant
 - o le développement des PN,
 - o les conseils politiques,
 - o la coordination ;
- les informations concernant

- o les plans nationaux de RRC,
- o les méthodes de sensibilisation du public,
- o l'amélioration de la priorité de la RRC sur le calendrier du gouvernement.

Thème 2 : le rôle de l'Onu/SIPC

- Faciliter l'échange d'informations.
- Fournir les documents essentiels sur certains thèmes.
- Organiser des ateliers nationaux et régionaux.
- Promouvoir la coopération/coordination régionale.

Thème 3 : objectifs communs des participants

- Adaptation au changement climatique et aux phénomènes climatiques extrêmes.
- Infrastructures critiques (rétablissement des infrastructures publiques).
- Approche au niveau local/au niveau communautaire.
- Normes relatives aux niveaux de sécurité.
- Cartographie et évaluations des risques, y compris la collecte de données.
- Auto-évaluations.
- Risques extraterrestres et nécessité de l'alerte précoce.

Les objectifs communs offrent une base prometteuse de coopération et de collaboration des plateformes nationales dans le cadre des projets internationaux. En même temps, on peut éviter les doublons par le partage des informations, la coopération et le travail en réseau dans le cadre des activités de RRC.

6.2 Groupe de travail B

Le groupe a centré ses discussions sur trois questions :

- a) *Quels sont les événements essentiels de 2009 ?*
- b) *Quels sont les objectifs communs ?*
- c) *Quelle est la valeur ajoutée de l'implication des plateformes nationales et des points focaux du CAH ?*

Les événements essentiels de 2009 identifiés sont :

- Le lancement du Rapport d'évaluation mondiale (mai) ;
- La Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe à Genève (juin) ;
- Les négociations sur le climat tout au long de l'année, et notamment la Conférence des parties (COP 15) à Copenhague (décembre) ;
- La Conférence mondiale sur le climat, OMM, Genève (août).

Le débat ouvert et très constructif a développé les idées suivantes visant à améliorer la visibilité des plateformes nationales pour le public et à enrichir des thèmes importants.

Décisions :

1. *Dans le cadre de la plateforme mondiale, il faut organiser une manifestation parallèle sur les plateformes nationales et les points focaux du CAH et prévoir un moment en séance plénière.*
2. *Lors des différentes manifestations de lancement du Rapport d'évaluation mondiale, il faut prévoir un moment en séance plénière pour présenter les plateformes nationales et les points focaux du CAH.*
3. *Pour promouvoir l'intégration des éléments pertinents de la réduction des risques de catastrophe dans l'adaptation aux effets négatifs des changements climatiques, les plateformes nationales et les points focaux du CAH doivent engager des activités de lobbying sur ce thème au niveau national. Il faudrait mettre au point une déclaration commune à l'issue de la réunion. Il faut envisager l'organisation d'un forum européen en 2010 sur le thème « phénomènes hydrographiques et zones côtières ».*
4. *L'Accord EUR-OPA Risques majeurs doit étudier les possibilités d'inviter les plateformes nationales et les points focaux du CAH à ses réunions techniques.*

5. Il convient de collecter des informations concernant l'expérience spécifique des plateformes nationales, la liste des membres et peut-être ultérieurement prévoir une base de données pour permettre l'identification facile des savoir-faire des plateformes nationales et l'accès à ces savoir-faire. Il faudrait soutenir l'échange d'expertise entre les différentes plateformes nationales et avec les organisations régionales.

6. Les membres du groupe de travail se déclarent désireux de participer ensemble aux projets européens. L'idée d'une « campagne européenne de sensibilisation » (sur le thème de l'eau) est soulevée.

7 Changements climatiques

Les changements climatiques constituent un autre thème crucial de la réunion. Le représentant de la CCNUCC insiste sur la convention et son approche de l'adaptation aux changements climatiques, par le biais de trois organes complémentaires :

a) L'Organe subsidiaire pour la mise en application (SBI), b) l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et c) le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme.

Le site web de la CCNUCC explique que le Programme d'action national aux fins de l'adaptation (PANA) propose aux pays les moins avancés une procédure d'identification des activités prioritaires répondant à leurs besoins urgents et immédiats pour s'adapter aux changements climatiques. Sur 430 projets mis en œuvre dans le cadre de 39 PANA, 26 sont liés à la RRC.

Le Programme de travail de Nairobi (2005-2010) a pour objectif d'aider les parties, notamment les pays en développement, y compris les pays les moins développés et les petits Etats insulaires en développement, à améliorer leur compréhension et leur évaluation des effets, de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques. Le SBSTA peut être décrit comme une entité interdisciplinaire couvrant les aspects scientifiques, méthodologiques et techniques nécessaires pour l'adaptation aux changements climatiques.

Le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme (AWG-LCA) veut être un instrument efficace et durable de l'adaptation aux changements climatiques et de la mise en œuvre du plan d'action de Bali. Il s'occupe de coopération internationale en matière d'adaptation à l'évolution du climat, de GRC et de stratégie de RRC.

Il terminera ses travaux en 2009 et présentera ses conclusions pour adoption à la quinzième session de la Conférence des parties, selon le site web de la CCNUCC.

Les possibilités suivantes de relier entre elles les expériences de la communauté de la RRC sont soulignées :

- Activités mandatées par le SBSTA ;
- Implication dans le Programme de travail de Nairobi (PTN) :
 - o Forum des points focaux,
 - o Ateliers du PTN ;
- Adhésion au processus AWG-LCA (groupe de travail spécial) ;
- Coopération régionale.

En vue de la Conférence des parties (COP 15) du 7 au 18 décembre 2009, il faut examiner certaines tâches importantes :

- l'intégration des pratiques, des outils et des systèmes de l'évaluation et de la gestion des risques climatiques, ainsi que les stratégies de RRC dans les politiques et les programmes nationaux (10-12 mars, Cuba) ;
- l'accroissement de la résilience économique aux changements climatiques et la réduction de la dépendance à l'égard de secteurs économiques vulnérables (avril, Egypte) ;
- la poursuite de l'intégration de diverses approches à la préparation de l'adaptation, y compris le renforcement de l'adaptation aux niveaux local et communautaire.

De nouvelles occasions d'examiner les problèmes de changements climatiques pourront être trouvées dans le cadre de différentes réunions du groupe de travail spécial :

- 1) **AWG-LCA 5**: 29 mars – 8 avril, Bonn
- 2) **AWG-LCA 6 & SB 30** : 1^{er} – 12 juin, Bonn
- 3) **AWG-LCA 7**: 28 septembre – 9 octobre, Bangkok
- 4) **AWG-LCA 8**, COP 15 et CMP 5.

L'objectif de l'UE concernant les changements climatiques est de maintenir le réchauffement mondial à + 2°C, de limiter les risques qui en résulteront ainsi que les efforts d'adaptation. Par conséquent, il faut s'efforcer d'atténuer les changements climatiques. En raison de la nécessité d'adaptation inévitable, le cadre d'action de l'UE dans le domaine de l'adaptation au changement climatique couvre des aspects comme :

- *Le renforcement du stock des connaissances et des éléments d'information.*
- *L'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les principaux domaines d'action des pouvoirs publics (comme l'agriculture).*
- *Le travail en partenariat avec les Etats membres de l'UE*
- *La poursuite des travaux sur l'adaptation au niveau international.*

Là encore, le Livre blanc sur l'adaptation aux changements climatiques est attendu impatientement par les plateformes nationales et les points focaux du CAH.

La Norvège mentionne une proposition commune du MFA norvégien et du secrétariat de la SIPC concernant la préparation d'un rapport spécial dans le cadre du GIEC sur les liens entre la RCC et l'adaptation aux changements climatiques. Le rapport traitera des questions de sécurité en relation avec l'évolution du climat. Les auteurs de cette proposition demandent aux autres pays de soutenir cette initiative.

Décision : Attendre ces documents, faire en sorte qu'ils soient distribués aux parties prenantes et veiller à soutenir cette initiative.

La Suède rappelle qu'elle prendra la présidence de l'UE en juin. Une conférence sur le changement climatique est prévue du 27 au 29 juillet à Stockholm et les collègues sont invités à veiller à ce que des spécialistes ayant l'expérience nécessaire puissent y assister.

Décision : les plateformes nationales doivent transmettre des informations aux spécialistes des changements climatiques avant la réunion de Stockholm.

8 Conclusions

Où voulons-nous être dans cinq ans ?

La réduction des risques de catastrophe exige des actions complexes à différents niveaux. En outre, on s'attend à ce que les changements climatiques entraînent à l'avenir des changements concernant l'ampleur et la fréquence des catastrophes liées au climat. Pour la plupart des plateformes nationales, ce problème dépassera leurs capacités de réaction. Par conséquent, la coordination et la coopération dans ce domaine sont plus que jamais nécessaires. Les négociations concernant le choix du nom d'un groupe ne doivent pas échouer. Il faut cependant trouver un nom. Pour renforcer sa visibilité, la RCC a besoin d'attirer en permanence l'attention. Des initiatives nationales isolées risquent d'échouer, il faut par conséquent des efforts régionaux au niveau européen.

Les plateformes nationales et les points focaux du CAH doivent trouver des occasions d'élaborer des propositions de projet communes qui seront présentées aux agences de financement afin d'obtenir un soutien financier supplémentaire pour la RCC.

Des événements majeurs seront organisés en 2009, comme la plateforme mondiale et la Conférence des parties (COP 15) à Copenhague. Il faut en profiter pour présenter la plateforme nationale comme une entité et pour arriver à ce que les contenus de la RCC aient le maximum de visibilité et d'impact. La RCC doit devenir une part identifiable du prochain protocole de Copenhague. La réunion de Cuba sera l'occasion de préparer la prochaine étape de cette démarche.

Déclaration

Mars 2009

La réduction des risques de catastrophe en tant qu'aspect important de l'adaptation aux changements climatiques

Les représentants des plateformes nationales et des points focaux du CAH de 18 pays d'Europe, ainsi que de l'Accord EUR-OPA risques majeurs du Conseil de l'Europe, du secrétariat de l'ONU/SIPC et de la Commission européenne se sont réunis les 19 et 20 février à Bonn à l'invitation de la plateforme nationale allemande (DKKV).

Les participants ont examiné un éventail de thèmes parmi lesquels :

- Le renforcement des liens entre les plateformes nationales et avec le secrétariat de la SIPC, le Conseil de l'Europe et l'UE ;
- Les mécanismes de rapports concernant la mise en œuvre d'une CAH ;
- La Plateforme mondiale 2009 et le rôle et l'apport éventuels des plateformes nationales ; et
- Les changements climatiques, les liens entre l'adaptation et la réduction des risques de catastrophe.

Le rôle de la réduction des risques de catastrophe dans l'adaptation aux changements climatiques a été au centre des discussions. Le 4^e rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a clairement mis en garde contre les impacts négatifs de l'évolution du climat. Des changements climatiques ont déjà lieu et même s'il y avait un arrêt immédiat de toutes les émissions de CO₂, il faudrait encore vivre avec l'évolution du climat et ses impacts pendant les prochaines décennies. Les conséquences affecteront toutes les régions. Les phénomènes météorologiques et hydrologiques représentent 75 % des catastrophes d'origine naturelle. Une augmentation du nombre des catastrophes naturelles et des phénomènes climatiques extrêmes est prévue au cours des prochaines décennies. La répartition et la superficie des zones vulnérables devraient en être affectées.

La réduction des risques de catastrophe vise à atténuer les impacts des catastrophes naturelles et des phénomènes climatiques extrêmes en réduisant la vulnérabilité et en améliorant la résilience de la société. Ainsi, il est essentiel que les aspects pertinents de la réduction des risques de catastrophe deviennent des parties intégrantes des stratégies d'adaptation à l'évolution du climat.

Il faut immédiatement préparer des stratégies et des actions pour tous les pays, et particulièrement les pays en développement qui n'ont pas les ressources suffisantes pour relever les défis de l'adaptation à l'évolution du climat.

Les manifestations et déclarations importantes suivantes reflètent les défis de l'adaptation aux changements climatiques :

- Plan d'Action de Stockholm pour l'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de l'impact des changements climatiques à la réduction de la pauvreté ;
- Forum politique d'Oslo 2008 : changer la manière dont nous nous développons : faire face aux catastrophes et aux changements climatiques
- Forum humanitaire mondial 2008 – Le visage humain du changement climatique
- Programme de travail de Nairobi
- Plan d'action de Bali.

Les représentants des plateformes nationales et des points focaux du CAH proposent que le travail effectué par les nations soutienne l'intégration des aspects pertinents de la réduction des risques de catastrophe en tant qu'éléments importants des stratégies d'adaptation aux catastrophes naturelles et aux phénomènes climatiques extrêmes. Ils font en outre les suggestions suivantes :

- L'ONU-SIPC doit retenir l'intégration des aspects pertinents de la réduction des risques de catastrophe dans l'adaptation aux changements climatiques comme thème essentiel de la Plateforme mondiale en juin 2009 à Genève et donner à ce thème toute la visibilité nécessaire ;

- L'OMM doit accorder une place prépondérante à la réduction des risques de catastrophe lors de la Conférence mondiale sur le climat en août. Une des conclusions de la COP 15 en décembre 2009 à Copenhague doit être d'encourager les Etats membres à incorporer les aspects pertinents de la réduction des risques de catastrophe dans leurs travaux (ou dans leurs programmes) visant l'adaptation aux changements climatiques.